

Site de Radinghem
Formation continue
Formation certifiante de niveau 3
Formation en blocs de compétences

Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole Métier de l'Agriculture

Public :

Stagiaire souhaitant développer ses compétences comme salarié en entreprise agricole

Objectifs visés :

Etre capable de :

- organiser son travail,
- utiliser des matériels et engins,
- entretenir des bâtiments, matériels et engins,
- protéger les cultures,
- communiquer avec les acteurs de l'entreprise,
- réaliser des opérations liées à l'irrigation automatisée ou non le cas échéant.

Conditions d'admission, prérequis :

Pas de conditions d'admission.

Modalités d'accès :

Entretien - Test de positionnement.

Délais d'accès :

Inscription selon planification des sessions et places disponibles.

Durée de l'action et modalités d'alternance :

Formation sur 1 an.

800 heures de formation en centre/ 385 heures en entreprise

Modalités et moyens pédagogiques :

Une formation basée sur des pratiques professionnelles : assurée par des formateurs techniques ainsi que des professionnels de la branche (apport théorique, étude de cas, etc.).

Un accompagnement personnalisé :

- individualisation des parcours (selon test de positionnement, VAA, VAE),
- accompagnement de chaque stagiaire par un formateur référent,
- accompagnement possible par un formateur référent des personnes en situation de handicap et/ou en difficulté.

Des locaux adaptés :

- Terrain de mise en pratique
- Exploitation agricole pédagogique avec matériel /engins
- Des postes à souder
- Centre de Documentation et d'Information.

- Centre De Ressources.
- Salle informatique

Contenu de la formation :

CG1 : agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux.

CG2 : mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle.

CG3 : interagir avec son environnement social.

CP4 : réaliser des travaux liés à la conduite de l'élevage

CP5 : réaliser des travaux liés à la production des aliments de l'élevage.

CP6 : effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments.

UCARE : commercialisation des produits agricoles.

Dispositif d'évaluation de l'action :

Unités Capitalisables à acquérir lors d'un entretien d'explicitation d'une situation professionnelle vécue en entreprise ou en centre de formation, organisé par l'équipe pédagogique (validées par un jury officiel).

Validation du diplôme :

Validation de 7 capacités.

Les acquis scolaires et professionnels des candidats peuvent être validés à l'entrée en formation.

Les UC obtenues restent valables à vie jusqu'à l'obtention de la totalité du diplôme.

Tarifs / Financements :

Formation prise en charge dans le cadre du Plan de Régional de formation.

Rémunération :

Selon statut, rémunération possible. Nous consulter.

Débouchés :

Salarié(e) en entreprise agricole.

Poursuite de formation possible :

Bac pro, BP REA...

Contact :

Secrétariat : **Ludivine FRAMERY** – tel : 03 21 41 01 22

MAIL : cfppa.radinghem@educagri.fr

Renseignements pratiques :

Restauration et hébergement possibles sur site